

## **P.V de la réunion du C.A de l'asbl FVWB du Samedi 29 juin 2019 à BEEZ**

Présents :

**Président** : Olivier Dulon

**Administrateurs** : F. Fossepre, E. Davaux, P. Schmets, D. Van Daele, F. Vandembenden, AM Habets, D. Reterre

### ***1. Demande double affiliation administrative.***

M. Colard Julien affilié au club de Barrio Jette souhaite continuer d'exercer sa fonction de président dans ce club mais voudrait jouer dans l'autre club jettois – les Yooop Tigers.

Le CA refuse cette demande : les équipes des 2 clubs concernés évoluent au même niveau.

### ***2. Demande double affiliation pour la joueuse Laora Delfosse.***

Cette joueuse joue en N2 et aimerait parfaire son évolution en pouvant bénéficier d'une double affiliation pour jouer et s'entraîner à un niveau plus élevé.

Le CA refuse cette demande, à la majorité des votes, car pas prévue dans le ROI.

### ***3. Demande retrait d'une amende par le VC LIBRAMONT.***

Le CA du Volley Club Libramont a adressé un courrier suite à l'application de l'amende prévue dans le ROI (Art 430-11) pour non alignement au moins d'une équipe de même sexe dans les compétitions de jeunes des entités de l'association.

Le CA refuse cette demande, car l'amende est prévue au ROI.

Fin de la réunion à 22 H 30.

A.M HABETS Secrétaire FVWB